



DISPOSITIF DE FORMATION ET DE DISSÉMINATION DE L'AGRO ECOLOGIE PAYSANNE

Agroécologie et souveraineté
alimentaire des exploitations familiales
agricoles.

Ramadan SYLLA, Novembre 2021





SITUATION GEOGRAPHIQUE

- Ce dispositif de formation et dissémination de l'agro écologie paysanne de la CNOP a comme **point de repère le centre international de formation en agro écologie paysanne Nyéléni (CIFAN)** situé à 140 km de Bamako dans le cercle de Yanfolila commune de Baya, village de Kangaré et région de Bougouni. Il s'étend sur **6 régions administratives du Mali**: Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou ;
- Les prémisses de sa mise en place ont **débuté en 2009 et s'est concrétisé 2011** par la réalisation de la première formation des formateurs-trices paysans-paysannes relais de la CNOP-Mali;



PROBLEMATIQUE DU DEPART

Depuis les années 1980, suite aux **programmes d'ajustement structurel**, près que tous les domaines connaissent d'énormes difficultés financières se traduisant souvent par le **désengagement** de l'Etat dans certains domaines tels que le **conseil agricole au service des familles paysannes**;

Les limites de l'agriculture conventionnelle face au changement climatique qui se traduit par la réduction des rendements/ha notamment le coton dont la moyenne arrive difficilement à dépasser **700 à 800 kg/ha**, les mutations des producteurs vers les zones encore propices, la mauvaise répartition de la pluviométrie, les inondations et les prix exorbitants des intrants chimiques devenus insupportables pour les petits producteurs-trices;

Les familles paysannes en dehors de quelques cultures d'exportation sont laissées à elles-mêmes;

L'insuffisance de programme de formation orienté vers les actifs de l'agriculture familiale et d'un système d'encadrement au service de la modernisation de l'agriculture familiale;



CONTEXTE DE MISE EN PLACE

- ✓ **Engagement de la CNOP-Mali à partir 2009:**

L'initiative agroécologique de la CNOP porte sur la formation et la dissémination de l'agro écologie paysanne;

- ✓ **Les principes de notre dispositif de formation:**

Il s'agit de former des formateurs/trices paysans-paysannes en agro écologie paysanne qui deviennent relais de la CNOP-Mali, ils se considèrent comme acteurs-trices du changement au niveau local, régional et national (Formations de base au CIFAN);

A leur tour les relais formés (e) au CIFAN réalisent des formations thématiques décentralisées tout en développant des dynamiques économiques collectives dans leurs terroirs;

- ✓ **Organisation collective des relais formateurs-trices:**

Les formateurs-trices sont repartis entre six régions administratives du Mali, notamment, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou;

- ✓ **Elaboration collective d'une charte à partir de l'an 2011:**

La vision, l'engagement des formateurs/trices relais, ainsi que leurs missions;

- ✓ **Elaboration du manifeste de l'agro écologie paysanne:**

La CNOP-Mali en collaboration avec l'AOPP, l'IRPAD-Afrique, BEDE, et plusieurs ONG et les services étatiques (DNA, IER, MES-RS, IPR/IFRA) ensemble ont construit vision cohérente composée de 7 piliers sur lesquels reposent les thématiques de formation.



LES OBJECTIFS

L'expérience de la CNOP, a comme objectif principal, la formation et dissémination de l'agro écologie paysanne en vue de d'outiller les petits producteurs-trices tant sur le plan théorique que pratique pour leur permettre de faire face au changement climatique par l'adaptation mais aussi d'en atténuer les effets dans le cadre de la souveraineté alimentaire.

Spécifiquement, il s'agit de dynamiser les exploitations familiales agricoles dans les terroirs par l'organisation collective du travail sur les pratiques agroécologiques, mais aussi leurs sensibiliser sur les politiques publiques agricoles afin d'améliorer leurs conditions d'existence, ainsi, ils pourront mieux défendre collectivement leurs droits paysans.



NOS MODULES DE FORMATION

1. Agroforesterie avec un focus sur la RNA en AEP;
2. Apiculture de la production à la commercialisation en AEP;
3. Aviculture de l'habitat type à la commercialisation en AEP;
4. Cultures céréalières en AEP;
5. Changement climatique, adaptation et atténuation;
6. Elevage des ruminants avec un focus sur l'embouche en AEP;
7. Entreprenariat agricole des jeunes en AEP;
8. Fertilisation et gestion durable des sols en AEP;
9. Gestion rationnelle de l'eau en AEP;
10. Maraîchage avec un focus sur la pomme de terre en AEP;
11. Semences paysannes en AEP;
12. Système de riziculture intensif (SRI) en AEP;
13. Traitements naturels ou bio pesticides;
14. Transformation agro-alimentaire;
15. Politiques agricoles au Mali et dans la sous-région;

Les documents d'appui

La carte des relais AEP de la CNOP;
Le manifeste de l'agro écologie paysanne;
La loi foncière agricole (LFA);
Déclaration des droits paysans;



LES PERSPECTIVES

La CNOP envisage étendre l'initiative aux autres régions du Mali, notamment les régions du nord;

Plaidoyer pour la prise en compte de l'agro écologie paysanne dans les cursus scolaires et **universitaires** et le **financement de la transition agroécologique**;

Intensification de la formation de base en agro écologie paysanne;

Mise en place d'un mécanisme de contrôle qualité et création de marchés des produits agroécologiques;

Création des unités de production des intrants (engrais et pesticides naturels) dans les bassins de production;

Intensification de la production de semences paysannes;



MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Ramadan SYLLA, chargé d'agro écologie paysanne à la CNOP-Mali et responsable pédagogique au CIFAN.

Tél: +223 70 70 31 31 / +221 77 864 91 46

E-mail: rsylla1985@gmail.com

